

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 5 février 2015

Délibération n° 2015 - 5/02/2015 - 15

Dénomination de salles
à l'UFR des Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement (SVTE)

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU la délibération du conseil de l'UFR SVTE en date du 15 janvier 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 23 pour (unanimité) :

la dénomination de salles à l'UFR SVTE :

- **salle du conseil : salle WANGARI MUTA MAATHAI**
- **Jardin jurassique : salle Jean-Henri DELANCE.**

Dijon, le 6 février 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement